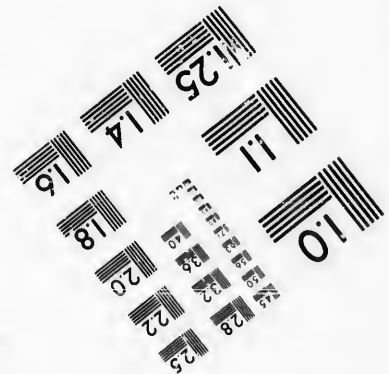
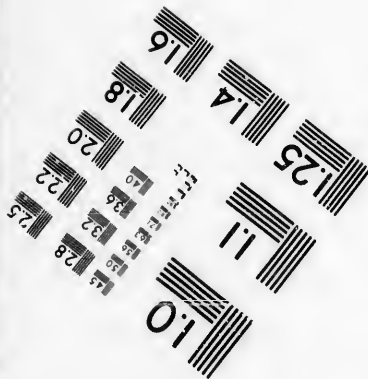
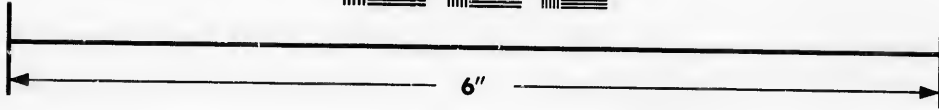
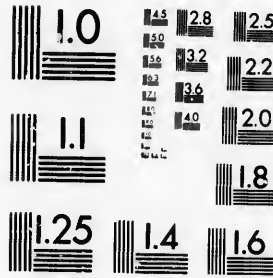


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

taille  
du  
modifier  
une  
image

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

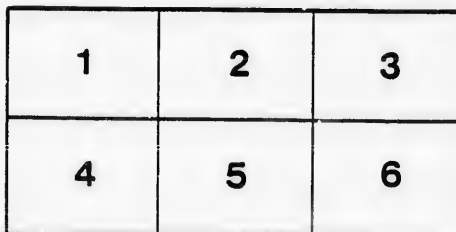
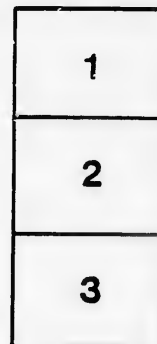
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rata  
D  
elure,  
à

12X

97

# RAPPORT

DU

Medecin Surintendant

DE

## L'Asile Provincial

D'ALIENÉS

De la Province de Québec pour

L'année 1872.



ST. JEAN :

DES PRESSES DU "FRANCO-CANADIEN"

1874.

## PREFACE.

Les propriétaires de l'Asile d'Aliénés de Beauport ont publié un rapport spécial de cette institution, et en ont distribué des copies aux membres de la Législature Provinciale;—ce qu'ils étaient certes en droit de faire. Aussi n'est-ce pas tant pour cela que parce que ce rapport est de nature à donner une très fausse opinion de l'Asile Provinciale d'Aliénés, à St. Jean, que je crois devoir aux membres de la Législature Provinciale et à moi-même, de publier mon rapport pour 1872, tel que soumis aux Inspecteurs des Asiles et Prisons.

Une autre raison pour me faire agir ainsi, c'est que tout me porte à croire que les Asiles d'Aliénés attireront l'attention du Gouvernement pendant cette Session.

Mon intention n'est pas de faire un examen critique du rapport spécial fait par les propriétaires de l'Asile de Beauport, mais simplement d'en rectifier certains avancés au sujet de l'Asile Provinciale. Qu'il me suffise d'en citer un seul. D'après ce rapport, la moyenne de mes dépenses pour 1872 est de \$265.85. Ceci n'est pas exact; cette moyenne n'est que de \$232.55, ce qui certes est déjà suffisant. Le rapport va plus loin. Ce chiffre, d'après lui, "ne comprend pas la valeur de la bâtisse." Or, tel n'est pas le cas, car il couvre toutes mes dépenses.

Le but du rapport est de démontrer qu'il est infiniment plus économique pour la Province de confier les aliénés, à des établissements indépendants, comme à Beauport, que d'avoir des Asiles comme celui de St. Jean, sous le contrôle du Gouvernement. Quoique la véracité du rapport en question soit loin d'être incontestable, si le Gouvernement a avant tout pour but de traiter les aliénés à *bon marché*, le système d'établissements indépendants est peut-être en effet le plus économique. Mais, comme on le verra par mon rapport, le grand point, pour moi, c'est la *guérison* des aliénés. Cependant, avant qu'il soit admis que le système d'établissements indépendants est en effet le plus économique, il faudrait que j'aie d'abord sous mes soins un aussi grand nombre de patients qu'en donne le Gouvernement à Beauport. J'ai souvent offert au Gouvernement; s'il le préférait, de me donner un contrat pour cette partie-ci de la Province, comme celui qui a été accordé à Beauport.

St. Jean, 30 Décembre 1873.

## A l'Inspecteur en chef des Asiles et Prisons pour la Province de Québec.

MONSIEUR,

En règle générale, il n'y a qu'un très petit nombre de personnes [même parmi les membres de la Législature] qui s'intéressent beaucoup aux Rapports des Asiles d'Aliénés; aussi, ne me suis-je senti que peu enclin à vous soumettre un Rapport très élaboré.

Il est cependant regrettable que mon Rapport pour 1870 et 1871, n'ait pas été publié [ce dont il ne faut pas tout de même m'accuser, puisque cette omission a fourni l'occasion à un honorable membre de la Législature, durant la session de 1871, de faire certaines plaintes sur mon administration.] Je veux parler des avancés faits au sujet de mes dépenses, avancés qui, tout faux qu'ils étaient, arrivèrent aux oreilles du public sans avoir été contredits par les faits clairement énoncés de mon Rapport, *qui ne fut pas publié*. Je sens qu'il est de mon devoir de donner un démenti formel en particulier à un avancé, avancé tendant à dire que mon compte de liqueurs était plus considérable que mon compte de pain. J'emprunte les chiffres qui suivent au grand livre [ledger] de l'Asile :

Pain (farine non comprise).....	\$1,052 13
Bière, vin et spiritueux.....	659 26

Voilà pour l'allégué sans preuve fait à propos de mes comptes. Mais là n'est pas toute la question. En supposant même fondée l'accusation de l'honorable monsieur, quel est le meilleur juge, de lui ou de moi, lorsqu'il s'agit de savoir quel genre d'hygiène (y compris bien entendu la médecine et la diète) convient le mieux aux aliénés? La question n'a pas besoin de réponse.

Après douze ans d'expérience dans le traitement des aliénés, et après avoir obtenue des succès bien connus de Messieurs les Inspecteurs et du petit nombre de ceux qui, dans la province, se trouvent intéressés à la chose, mais qui resteront surtout gravés dans la mémoire d'un certain nombre de personnes qui ne se font jamais entendre du public, mais dont la reconnaissance m'est particulièrement chère, personnes dont les proches ont été guéris dans ce pauvre établissement de St. Jean, je suis fermement persuadé que la bière, le vin et les spiritueux non seulement sont utiles, mais tout-à-fait indispensables dans le traitement des aliénés réputés incurables ou furieux. Je ne parle pas en ce moment de la manie puerpérale,



de la manie à *potu* ou de la folie résultant de lésions à la tête, car ces cas sont à la portée de tout praticien ordinaire et tant soit peu éclairé; mais de ces cas mystérieux qui se déterminent sans aucune cause apparente, immédiate ou éloignée, où le corps est en parfaite santé, mais où l'intelligence est complètement éteinte, où le *moi*, l'être réel et responsable a disparu, où tout ce qu'il y a de divin dans l'homme s'en va et qu'il ne reste plus rien que l'enveloppe ou le sujet réduit au dernier degré de la créature animale. Si dans les cas de cette nature, le Médecin Surintendant était privé de bière, de vin et de spiritueux, la conséquence en serait que certains patients sur lesquels il serait permis de fonder quelques espérances, deviendraient de pauvres incurables. La raison en est, (comme je l'ai dit plus d'une fois dans des Rapports antérieurs), 1o, que dans tous ces cas, quelque violent que soit l'aliéné, il y a manque de vitalité dans le système nerveux, et 2o que d'après ce que m'en a appris mon expérience, pour remettre en action le système nerveux ainsi affaibli, la bière, le vin et les spiritueux constituent le meilleur et le plus sûr des stimulo toniques dont je puisse me servir.

Me conformant à un désir exprimé par l'Hon. Trésorier Provincial à MM. les Inspecteurs, j'ai réduit mon compte de bière, vin et spiritueux aussi bas qu'il m'est possible en justice pour mes patients.

Je dois exprimer ma plus sincère reconnaissance pour le support moral que j'ai reçu de temps à autres au milieu des embarras inséparables de la position qui m'est faite dans cette misérable bicoque; de haut et bas lieu, du riche et du pauvre, en cette ville et dans ses environs, depuis que je réside ici. Dans le courant du mois dernier, à un *mass meeting* convoqué dans le but de protester contre l'opportunité d'une résolution de l'Hon. Premier ayant trait à l'achat de l'Asile de Beauport, ma conduite et naturellement; la conduite de tous mes employés furent l'objet des plus grands éloges. C'est dans ces circonstances, dans la crainte, sinon dans la certitude d'être dépossédés, que les hommes aperçoivent mieux les avantages de choses qui, lorsqu'ils en étaient en pleine jouissance, avaient pu leur paraître assez insignifiantes. Il n'y a pas un homme de bon sens et de quelque influence, dans aucun township, ville, paroisse ou village de cette partie ci de la province, qui désire la disparition ou le transfèrement de l'Asile de St. Jean.

Maintenant, Monsieur, permettez-moi quelques remarques au sujet de la moyenne de mes dépenses, comparée à celle de Beauport et d'autres asiles.

Mon système d'achats sur ordre, de comptes séparés, sur pièces justificatives, de fait tout mon système de finances, en vaut bien tout autre. Si, de toutes les sommes d'argent que

j'ai reçues depuis l'inauguration de la Confédération en 1867, s'élevait à \$110,905.58, je déduis ce que j'ai payé au Gouvernement, savoir : \$1,770.42, il ne reste plus que \$109,135.16 pour cinq ans et demi. Déduisez de ce montant pour réparations, bâtisses et améliorations \$6,812.53, et la balance s'élevant à \$102,322.63, constituera le montant employé pour l'entretien de l'Asile durant ces cinq ans et demi, c'est-à-dire une moyenne annuelle \$18,604.41. En outre, comme le nombre de mes patients, chaque année, a été en moyenne de quatre-vingt, chaque patient a dû me coûter en moyenne, par année, \$232.55. Mais encore devra-t-on avoir égard à certaines dépenses sur lesquelles je n'avais aucun contrôle. Ainsi, jusqu'à dernièrement, il m'a fallu garder un cheval et un homme seulement pour charroyer l'eau. Maintenant, grâce à l'esprit d'entreprise de Louis Molleur, Ecr., de cette ville, je me suis trouvé en état de pouvoir vendre le cheval, de renvoyer l'homme, et de réduire mes dépenses pour eau de moitié et au-delà. De plus, j'ai dépensé en moyenne \$1,394.62 pour combustible, tandis que la moitié de cette somme, dans un asile bien pourvu et muni d'un appareil de chauffage convenable, aurait suffi pour six ou sept cents pensionnaires. Il faut aussi prendre en considération mes vains efforts pour l'acquisition d'une buanderie, l'organisation incomplète de ma cuisine et l'insuffisance du simple petit morceau de terrain appartenant à l'établissement pour cultiver des légumes. Ajoutez les rentes, les taxes et les assurances. Ces dernières ne devraient pas peser sur les fonds alloués pour l'entretien de l'asile ; et il n'y aurait pas à payer pour ce qui précède, si j'avais un asile convenable.

En considération de tous ces désavantages, Monsieur, ne serait-il pas juste de mettre au crédit de mon compte le fait que, sur au-delà de \$308 aliénés, j'ai pu en renvoyer guéris 130 ; car il faut bien se mettre dans l'esprit que si un médecin surintendant ne doit pas gaspiller l'argent qui lui est mis entre les mains, le grand point pour lui doit toujours être d'obtenir la guérison de ceux qui sont confiés à sa garde. Sur les sept patients dont la guérison a été obtenue en 1872, on remarquera qu'un seul est resté à l'Asile toute une année, tandis que les autres n'y ont fait qu'une résidence variant de deux à huit mois, l'un d'eux y étant resté six, un autre quatre et deux autres trois mois. (Voir le tableau 6.) D'un autre côté, à l'article des décès, on verra que ceux qui sont morts sont tous de vieux patients, dont le séjour à l'Asile avait été de six à onze ans.

Toronto possède un asile digne d'une ville européenne, pourvu de toutes les commodités possibles pour la classification et le traitement des aliénés, dirigé par un médecin surin-

tendant habile, instruit et soigneux, ayant à sa disposition de nombreux et excellents officiers; on peut dire la même chose des autres asiles d'Ontario. Cependant la moyenne des *renvois* dans tous les Asiles de cette Province depuis 1841, n'est que de 47 par cent, et, comme une grande partie des *renvois* n'étaient pas considérés comme des guérisons, il est probable que la moyenne des cures complètes ne dépasse pas 30. La moyenne de l'Hospice Provincial d'Halifax pour les aliénés, depuis sa fondation, est de 39-6; celle de Beauport de 16 au plus; celle de l'Asile de Missouri d'environ 15; celle de l'Asile de Northampton (Mass), de 29. La moyenne des cures obtenues à l'Asile Provincial de St. Jean, depuis sa fondation, est de 43. Ce chiffre parle par lui-même.

Il faut en outre se mettre dans l'esprit que dans l'Asile de Toronto et dans nombre d'autres établissements bien organisés, on n'admet ni les épileptiques ni les idiots; j'attirerai aussi humblement votre attention sur le fait qu'à Toronto et ailleurs le surintendant jouit du droit de *veto*, au lieu qu'il me faut recevoir, moi, tous les patients qu'il peut plaire au gouvernement de m'envoyer, fussent-ils incurables ou moribonds. Je suggère humblement aux autorités d'étendre jusqu'à moi le privilège accordé, eu égard aux admissions, au surintendant de l'Asile de Toronto.

Sans mettre en question les dangers à redouter du système de contrat, le Gouvernement pourra facilement comprendre, au moyen du calcul que j'ai fait plus haut, quel est le système à meilleur marché, si le bon marché, bien entendu, est en ceci la question la plus importante à considérer.

Qu'il me soit permis, Monsieur, de constater respectueusement un fait; c'est que le Gouvernement, selon moi, a fait preuve de beaucoup de sagesse en ne se hâtant pas de prendre une détermination sur un sujet aussi important que celui du nombre d'Asiles nécessaire dans la Province. Les résolutions de l'Hon. Premier furent mises de l'avant et retirées en temps opportun. Le champ est maintenant ouvert à la discussion sur le sujet, et l'on verra quel sera le verdict du public à son égard. Jusqu'à présent notre population s'est montrée favorable à l'existence de dix asiles. D'après ce que je puis voir par les statistiques, il y a dans la Province environ mille personnes atteintes d'aliénation mentale, dont l'état exige des soins. Ce serait là un nombre trop considérable pour un seul asile ou un seul surintendant, quelque effectif que soit son corps d'officiers. Il y aurait moyen, dans un asile aussi encombré, de retenir les aliénés dans leur *statu quo*, mais il n'y aurait pour eux que peu de chance de guérison.

Maintenant, Monsieur, avec votre permission, je dirai quelque chose de cette étrange maladie, connue sous tant de noms

différents. Il est déplorable que la science se soit montrée, à un degré aussi humiliant, impuissante à découvrir les causes de la folie. Tout ce qui a été jusqu'ici écrit sur ce sujet pourrait tenir dans un tout petit volume portant le titre bien connu de « Devise sur la Vérité. » L'histoire des différents cas, ainsi que les examens *post-mortem* ne jettent que très peu de lumière sur ce mystérieux sujet. Il est vrai que certaines personnes ont des prédispositions à la folie, mais quand ces prédispositions prennent-elles naissance, c'est ce que nous ignorons; tellement que tous les noms spécifiques sous lesquels est connue la maladie sont aussi impuissants à en indiquer la cause, que l'est le météore à prendre la place du Soleil, auquel il emprunte son éclat. Le principe héréditaire, le mariage entre parents, l'amour, la joie, la religion, l'intempérance, la crainte, le chagrin, etc., etc., sont au nombre des causes de folie le plus souvent reconnues comme telles, mais toutes ces causes prennent le plus souvent naissance dans l'esprit d'amis intimes, naturellement désireux de découvrir quelque cause excitante. Mais dans la plupart des cas la cause excitante, (c'est ainsi qu'on l'appelle) n'est qu'un simple accident de la maladie. Ce n'est que très rarement que j'ai trouvé des cas de folie consanguine ou héréditaire, si rarement qu'il vaut presque autant n'en jamais tenir compte dans le traitement du sujet.

C'est encore une erreur de croire que la folie, comme on peut se l'imaginer naturellement, exerce surtout ses redoutables ravages au milieu des classes sociales les plus dépravées. La plus grande partie de ceux qui jusqu'ici ont été confiés à mes soins, étaient des gens d'un caractère moral irréprochable.

Quoiqu'il en soit, l'expérience a démontré que le meilleur traitement pour rendre les patients à l'usage de leur intelligence, consiste à user à leur égard de beaucoup de douceur et de patience, et à employer tous les moyens propres à chasser loin d'eux leurs pensées malades. De là besoin de récréation, d'amusement et d'occupation, toutes choses qu'un bon Gouvernement devrait mettre amplement à la disposition du médecin surintendant.

C'est un fait digne de remarque que non seulement en Europe et sur le continent américain, mais aussi dans notre Puisseance, dans notre propre province de Québec, la folie fait des progrès, et qu'il faut prendre des mesures en conséquence, quelle que soit la cause de ces progrès.

Telles sont les considérations, Monsieur, que j'ai cru devoir faire à MM. les Inspecteurs, et j'espère que mes suggestions ne seront pas tout-à-fait sans bons résultats et que le Gouvernement fera ce qu'il y aura de mieux pour la province.

Je dois dire, avant de terminer, que dans le cas où le Gouvernement serait disposé à me procurer une bâtisse convenable, celle que j'occupe actuellement, comme asile, pourrait facilement servir d'arsenal, de salle d'exercice (drill-shed) ou de manufacture.

Vous trouverez ci-joint un appendice contenant un état de mes dépenses et plusieurs tableaux de statistiques.

Avant de conclure, qu'il me soit permis, Monsieur, de vous suggérer de faire mon rapport à la clôture de l'année fiscale. La chose serait plus commode pour moi et, je crois, pour vous-même et pour le Gouvernement. On vient de prendre des mesures pour faire un semblable changement à Ontario, à la demande du surintendant de l'Asile de London.

Jé conclus, Monsieur, en vous offrant mes remerciements, à vous et au Dr. Miles, pour la parfaite loyauté dont j'ai été l'objet de votre part, en votre qualité d'Inspecteurs, toutes les fois que vous avez visité l'Asile.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre très humble serviteur,

H. HOWARD, M. D.

Sur. de l'A. Prov. des A.

## APPENDICE.

### TABLEAU No. 1.

Depuis le 31 Décembre 1871 jusqu'au 31 Décembre 1872 :					
Sexe	Restant	Admis	Sortis	Morts	Total
Hommes.....	39	13	5	4	43
Femmes.....	39	10	2	5	42
Total.....	78	23	7	9	85

### TABLEAU No. 2

Aliénés traités en 1872 :	
Hommes.....	52
Femmes.....	49
Total.....	101

### TABLEAU No 3.

Aliénés guéris en 1872 :	
Hommes.....	5
Femmes.....	2
Total.....	7

### TABLEAU No 4.

Aliénés morts en 1872 :	
Hommes.....	4
Femmes.....	5
Total.....	9

### TABLEAU No. 5.

Nombre de jours passés dans l'Asile par tous les aliénés :		
	Aliénés	Jours
Hommes.....	52	15074
Femmes.....	49	16133
Total.....	101	31207

II

TABLEAU No 6.

Guéris en 1872 :

Cas	Sexe	Age	Long. du séj.	Maladie
274.....	Homme	25	6 mois	Manie
287.....	Homme	54	3 mois	Manie
277.....	Homme	35	8 mois	Manie
289.....	Femme	71	1 an	Manie
291.....	Femme	29	4 mois	Manie
274.....	Homme	25	3 mois	Manie
302.....	Homme	76	2 mois	Manie

872 :  
Total  
...43  
...42  
—  
85

TABLEAU No. 7.

Morts en 1872 :

Cas	Sexe	Age	Long. du séj.	Maladie	Cause de mort
160	Homme	25	6 ans	Idiot	Consomption
154	Femme	27	7 ans	Idiot	Rhum. aigu.
136	Femme	33	7 ans	Manie chron.	Consomption
188	Femme	50	6 ans	" mélancol.	Bronchites
288	Femme	87	9 mois	"	Hydropisie
69	Homme	52	10 ans	Imbecilité	Consomption
48	Femme	61	11 ans	Manie mélan.	D'arrhè Chr.
113	Homme	56	9 ans	Idiot	Paralytie
154	Homme	26	6 ans	Idiot	Pulmonie

TABLEAU No. 8.

La moyenne du coût annuel de chaque malade, dans les Asiles suivants, auxquels il a été fait allusion dans ce rapport, est comme suit savoir :

Asile de St. Jean.....	\$232 55
" Toronto.....	131 54
" London .....	128 90
" Beaufort.....	143 00
" Halifax .....	146 21
" Northampton, Mass.	226 00
" Etat du Missouri...	186 68

La moyenne du coût dans quelques-uns des Asiles des Etats-Unis, est plus forte qu'aucune des dernières ci-mentionnées. Cela est dû à la libéralité si digne de louange du peuple envers ces institutions si éminemment utiles. La moyenne du coût annuel dans vingt des principaux Asiles des Etats-Unis est de \$272.40. On doit se rappeler que l'Asile de St. Jean n'a, en moyenne, que 80 patients, tandis que les autres Asiles plus haut mentionnés n'ont jamais moins que 500 et souvent 800 internes.

1872.

**ROULANT.**

Meubles, y compris poeles, couchettes, vaisselle, ustensiles de cuisine, &c. \$2000,00  
 Autres effets, comprenant materiel domestique, provisions, lits, vêtements, bétail, fourrage, instruments aratoires, marchandises emmagasinées \$2000,00 \$4000,00

**REVENU.**

Balance en caisse, le 1er Janvier 1872. 136,13  
 Reçu du Gouvernement, savoir: Ordres 15 665,07  
 Listes de paie, 5068,00  
 Reçu en paiements par les pensionnaires ou leurs amis. 512,50 21,341,70

**DÉPENSE.**

Nouveaux meubles et commodités. \$ 300,36  
 Rentes et taxes, réparations et assurance. 1,385,96  
 Salaires autres que ceux des employés médicaux. 8,668,00  
 Salaires et Honoraires aux employés médicaux. 1,200,00  
 Médecines et soins médicaux, y compris B. V. & S. 825,80  
 Nourriture pour pensionnaires. 5,598,56  
 vêtements. 499,11  
 Autres dépenses comprenant bétail, fourrage, lits, combustible, lumière, &c. 4,218,00  
 Total. 20,895,79  
 Dépôts à la Banque de Montréal en faveur de l'Hon. Trés. Prov. \$ 542,50  
 Balance en caisse. 3,41 21,441,70

Farine. 102,59  
 Vinaigre. 16,25  
 Légumes et fruits. 441,45  
 Poisson. 184,45  
 Céréales. 269,47  
 Sel, poivre et épices. 27,93  
 Farine d'avoine et de Blé d'Inde. 180,33  
 Beurre. 588,08  
 Patates. 214,58  
 Sucre. 410,22  
 Fromage. 83,02  
 Pain. 1052,13  
 Viande. 3842,89 8598,56  
 Vêtements. 499,11 16,677,79

**AUTRES DÉPENSES.**

Frais de poste et télégrammes. \$ 2,00  
 Combustible. 1886,98  
 Jardin. 28,90  
 Enterrements. 97,50  
 Instr. aratoires. 8,80  
 Rente de Banc. 85,00  
 Linges de maison. 51,81  
 Eau. 45,00  
 Lavage et nettoiy. 34,50  
 Lumière. 285,62  
 Bétail et Fourrage. 246,39  
 Lits. 388,92  
 Matér. domestique. 77,20  
 Usten. de cuisine. 145,80  
 Voy. des employés. 98,00  
 Fret. 79,05  
 Imp. et papeterie. 163,00  
 Tabac. 139,16  
 Buanderie. 188,94  
 Divers. 381,31 \$4218,00

**PROVISIONS.**

Pois. 311,80  
 Mousses. 89,85  
 Orge et riz. 53,40  
 Thé et Café. 260,79  
 Lait. 620,72  
 Petites Epiceries. 51,95

\$20,895,79  
 Dépôts - - - - - 542,50  
 Balance en Caisse - 3,41

\$21,441,70

W A. MARCHAND,  
 Teneur de Livres.

St. Jean, P. Q. Janvier 1873.



